

Assemblée générale

Rapport d'activité 2022



Association Lazare



société genevoise en faveur des

Protestants disséminés

depuis 1843

Le comité

Présidente	Anne-Marie de Weck
Présidente honoraire	Madame Béatrice Caillat
Secrétaire	Françoise Gaud
Trésorière	Anouchka Miquel (nomination à valider)
Membres	Pasteur Andreas Fuog Pasteur Blaise Menu Pasteur Nicolas Pictet Monsieur Samuel Coulin (nomination à valider) Monsieur Aymeric Jung
Comptable	Olivier Butty
Contrôleur aux comptes	CF Compagnie fiduciaire de révision SA

Nous apportons notre aide aux communautés protestantes de la diaspora. Nos ressources financières proviennent uniquement des dons, legs et du rendement du dossier bancaire.

Nous remercions vivement les donateurs et les paroisses qui nous encouragent par leurs contributions.

Société genevoise en faveur des Protestants disséminés

C/O Musée International de la Réforme
Rue du cloître 1
1204 Genève

Rapport de la présidente

Anne-Marie de Weck



Chers amis, chères amies,

Après 10 ans passés à la présidence de la Société genevoise en faveur des protestants disséminés, il est temps pour moi de passer le témoin. J'ai eu le plaisir au cours de mon engagement de faire de belles rencontres : grâce aux projets que nous avons soutenus, aux généreux donateurs qui les rendent possibles, et toutes les personnes engagées auprès de la SGPD. Parmi les nombreux projets soutenus, j'ai été particulièrement marquée par l'appel à projet lancé en 2020 en faveur des jeunes.

Nous avons toujours l'honneur, au sein de notre comité, de pouvoir compter sur nos fidèles alliés :

- notre présidente d'honneur, Béatrice Caillat,
- notre secrétaire, Françoise Gaud,
- nos pasteurs, Nicolas Pictet, Andreas Fuog, Blaise Menu
- et notre ami Aymeric Yung qui nous a rejoint il y a quelques années.

Comme vous le savez, trop d'associations et de fondations deviennent inactives faute de relève. Ce ne serait pas digne des efforts consentis par nos prédécesseurs et ne rendrait pas justice aux dons et contributions que vous nous avez alloués depuis de longues années. Le comité vous en est vivement reconnaissant.

C'est dans cette perspective tournée vers l'avenir qu'aujourd'hui, nous avons l'immense plaisir de proposer à l'assemblée générale trois nouveaux membres prêts à s'engager pour reprendre le flambeau de la SGPD et donner un nouveau souffle à notre société créée en 1843.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de vous présenter :

Anouchka Miquel. Née en 1991, Anouchka est diplômée de l'École Hôtelière de Lausanne. Elle a débuté sa carrière en 2015 en Colombie dans l'investissement durable pour la poursuivre dès 2019 dans l'équipe de durabilité de Lombard Odier. Elle est également trésorière de la Maison de la Réformation. Nous proposons qu'elle assure le même rôle au sein de la SGPD.

Samuel Coulin, est lui pressenti comme Vice-Président de la SGPD. Né en 1987, il est ingénieur de formation et dirige depuis 2020 l'entreprise familiale Adequasys, spécialisée dans les services informatiques en gestion de ressources humaines. Samuel est également membre de l'association des entrepreneurs et dirigeants chrétiens. Il termine actuellement son MBA à l'IMD de Lausanne.

Lorraine Aubert, née en 1976, est titulaire d'une maîtrise de droit des affaires et fiscal de l'Université Paris-Assas et d'une licence d'histoire de l'art de l'Université de Paris 1 – Panthéon – Sorbonne. Lorraine intègre en 2001 la maison de vente aux enchères Tajan SA où elle fait carrière. Elle décide fin 2015 de revenir vivre à Genève avec sa famille et ouvre alors avec Bruno Janssem une galerie d'art moderne et contemporaine située dans les arcades à Carouge. Elle intègre également en 2022 le Comité de la SAMAH dont elle reprend la présidence en janvier 2023. Lorraine accepterait de reprendre la Présidence de la SGPD.

Tous trois issus de familles protestantes engagées et ouvertes sur le monde, ils sont à mon sens les candidats nécessaires pour aborder sereinement les années à venir.

Bien sûr, me direz-vous, leurs talents et leur sens de l'engagement feraient d'eux des recrues très recherchées par de nombreuses institutions plus grandes que la nôtre, mais la SGPD vient en aide à ceux qui ont souvent de la peine à convaincre des donateurs plus importants. Notre action se veut simple, utile et toujours basée sur un échange personnel qui nous permet de nous assurer du bien-fondé de notre soutien.

Malheureusement, nous devons aussi déplorer en 2022 la perte de M. Xavier Raisin-Dadre. Membre de notre Comité de 2000 à 2015, il a continué de tenir la comptabilité de la SGPD jusqu'à son décès début 2023. Nous adressons à ses proches notre plus profonde sympathie.

Nous remercions M. Olivier Butty, BS Compagnie fiduciaire, d'avoir repris au pied levé la comptabilité de notre association.

Je souhaite à la SGPD et à ses nouveaux membres tout le succès que notre association mérite et remercie chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement et votre soutien.

Anne-Marie de Weck



Mot de la directrice

Hanna Woodhead



Alors que nous préparions le rapport d'activité que vous tenez en main ou lisez peut-être en ligne, nous avons eu la joie de réaliser que nous approchions des 180 ans d'existence de la Société genevoise en faveur des Protestants disséminés. Quel privilège d'œuvrer au service d'individus et de communautés pour le compte d'une Société qui fut fondée en 1843!

Dans un monde où tout va si vite, c'est peut-être l'un des privilèges du chrétien que de pouvoir s'insérer dans un temps long, relié par la foi et un sentiment d'appartenance à des générations de croyants venus avant lui et qui viendront après lui.

Notre Comité, par son engagement actif, œuvre au maintien de cet héritage et de cette solidarité protestante à travers le monde, les générations et les confessions. C'est ainsi qu'en 2022, la Société est venue en aide à un centre de formation au Cameroun, ainsi qu'à des programmes de formation de la jeunesse au sein de la fédération des étudiants chrétiens du Moyen-Orient et du Conseil Œcuménique des Églises. La mémoire des communautés protestantes et de leur patrimoine n'a pas été en reste, grâce à l'espace culturel d'une paroisse parisienne et à la publication d'un nouveau volume du dictionnaire des Protestants français. Notre solidarité s'est également exprimée à travers d'autres projets œcuméniques, comme l'association Lazare, et interreligieux avec la Plateforme Interreligieuse de Genève.

Rien de cela ne serait possible sans votre soutien ni votre générosité, pour laquelle je vous remercie du fond du cœur.

 Hanna Woodhead



Subventions 2022

Sur l'ensemble des demandes que nous avons reçues, nous avons décidé d'allouer les subventions suivantes :

Association Lazare Genève

Lazare Genève est une association chrétienne reconnue d'utilité publique qui lutte contre l'isolement social des personnes de la rue à travers des colocations solidaires entre sans-abris et jeunes actifs. Elle a déjà fait ses preuves en France (plus de 770 habitants des maisons Lazare en France depuis 2011) et ailleurs dans le monde, avec 85% des anciens sans-abris qui ont retrouvé un logement en

quittant Lazare. Leur première colocation suisse se trouve au 200 Route de Malagnou à Thônex. Ce projet a reçu une aide de 10'000 CHF.

Eglise Protestante Unie de l'Annonciation

Située dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, cette paroisse membre de l'Église Protestante Unie de France (EPUF) a entrepris, début 2021 et en lien avec la pandémie de COVID, un

La pompe du puit fonctionne et permet d'alimenter le campus en eau potable, évitant 20 minutes de marche pour aller chercher chercher de l'eau



projet de modernisation des équipements audiovisuels de son temple et de son espace culturel Marc Boegner. Cette salle accueille jusqu'à 360 spectateurs à de nombreuses conférences-débats, manifestations à caractère social et solidaire, et accueille des communautés protestantes étrangères. Une aide de 5'000 EUR a été versée à ce projet.

Conseil Œcuménique des Eglises

Le COE, qui rassemble des Églises, dénominations et communautés ecclésiastiques à travers plus de 120 pays et territoires du monde entier, a tenu en 2022 sa 11^e Assemblée mondiale à Karlsruhe (Allemagne). Le Comité a soutenu son programme de « stewardship » à destination de la jeunesse à hauteur de 5'000 CHF. Ce programme a réuni 161 jeunes âgés de 18 à 30 ans venus de tous les continents, afin qu'ils contribuent par leur travail au fonctionnement de l'assemblée tout en leur offrant un espace d'apprentissage, de

rencontres et de discussions œcuméniques.

Institut supérieur presbytérien Camille Chazaud de Foulassi, Cameroun

Depuis 2015, l'Office Protestant de la Formation (Suisse) a développé un partenariat avec l'Église presbytérienne camerounaise pour la formation initiale et continue des pasteurs. Des enseignants et formateurs des deux pays participent ainsi à la formation des pasteurs de l'autre pays au sein de l'institut supérieur presbytérien Camille Chazaud (ISPCC) de Foulassi. Ce projet a permis l'installation d'une alimentation en eau potable et des toilettes sur le campus de l'institut, et a été soutenu à hauteur de 5'000 CHF.

Dictionnaire des Protestants français 3^e volume

Ce troisième volume, qui court sur près de 250 ans, évoque de nombreuses figures qui ont marqué leur



époque: pasteurs, banquiers, écrivains, peintres, cinéastes, artistes, savants, industriels, sportifs, voyageurs... Parmi les 1500 notices, notons Pierre Loti, le baron Haussmann, Hermès, Gérard Larcher, Pierre Joxe, Lionel Jospin, Elisabeth Labrousse... Ce projet, qui a regroupé 160 collaborateurs sous la direction de Patrick Cabanel et André Encrevé, a reçu un soutien de 10'000 CHF.

Fédération Universelle des Associations Chrétiennes d'Étudiants - Moyen-Orient

La FUACE - Moyen-Orient est une organisation régionale d'étudiants chrétiens de différents pays et dénominations née en 1962. Dans un contexte local complexe, elle offre un programme de formation au renforcement des capacités (CBT). Celui-ci inclut des conférences et ateliers de formation spéci-

ifiques afin d'autonomiser les jeunes et de renforcer leurs compétences pour qu'ils puissent faire face aux défis auxquels ils sont confrontés au quotidien. Le Comité a soutenu ce projet à hauteur de 5'000 CHF.

Publication – journée d'étude de l'Institut lémanique de théologie pratique et de la Plateforme interreligieuse de Genève.

Après une première Journée d'étude interreligieuse en mars 2019, puis une deuxième en mars 2021, les responsables de la Plateforme Interreligieuse (Pfir) Genève et de l'Institut lémanique de théologie pratique (ILPT) ont préparé une troisième Journée d'étude pour 2022 sur le thème de l'hospitalité inter-religieuse. À cette occasion paraîtra un livret, soutenu par le Comité à hauteur de 2'000 CHF.

Ce qu'il reste de Dieu

Blaise Menu





Dans la Bible, Dieu passe pour évident. Cette réputation n'est pas usurpée, tant sa présence imprègne les pages des récits bibliques, au point de les saturer. Mais il est des plis textuels où Dieu est moins évident, moins immédiat, comme caché, dissimulé même dans l'apparence d'une présence. Ce n'est pas comme si l'on s'aventurait à écrire ou à croire que Dieu n'existât point, mais il est suggéré ici ou là que sa toute-présence s'efface devant l'expérience du mal et de l'injustice, que Dieu n'est pas toujours où on le croit : que la Présence fraie avec l'absence. Et s'il est question d'expérience personnelle face à cette absence imprévue, il est aussi suggéré que Dieu n'est tout bonnement pas là : soit qu'il est inutile et ne sert à rien dans le fil du récit ou des sagesses morales de circonstance, soit qu'on ose le dire différent des attentes et des espérances programmées, soit qu'il est en retrait pour ne pas être réduit à une explication ou à un sens impératif face au déroutant spectacle du monde. Dieu trébuche sur le bord du monde qu'il manque de visiter.

C'est vrai pourtant que Dieu est commode, et que sa présence souveraine permet de rendre compte de bien des choses sans trop avoir à réfléchir aux conséquences. Car si Dieu explique tout, au prétexte de pédagogie ou de providence, il se trouve aussi tout justifier, du sublime au plus sordide. Mais Dieu est-il astreint à expliquer l'inexcusable, l'injustifiable, l'impardonnable ? Ne vaut-il pas mieux éviter ce Dieu-là de toute tentation de réponse, sous peine d'en faire un objet obscène ou un sujet pervers ? Dans un monde désenchanté, sécularisé, largement vidé du merveilleux avant d'être réinvesti par le fantasmagorique et le besoin éperdu de sens qui s'abîme en complots abracadabrantiques comme en niaiserie religieuse, dans un monde où la Providence n'est plus ce qu'elle était, dans un monde où les sciences ont (considérablement) rétréci l'espace de Dieu, il faut se demander ce qu'il reste de Dieu. Et ce que la Bible esquisse à ce propos. Ce sont ces lectures vagabondes, contre-intuitives s'agissant des Écritures, que j'ai tenté de mener dans « Ce qu'il reste de Dieu », paru en janvier passé chez Labor et Fides, et que la présidente du comité des



Société genevoise en faveur des protestants disséminés m'a prié d'évoquer ici en quelques pages.

Face à la Bible, le protestantisme m'a appris la liberté et l'exigence. La liberté des lectures, fussent-elles portées contre les habitudes, les convenances, les traditions – et Dieu sait s'il y a à reprendre lorsqu'on regarde les traductions et les commentaires d'un peu plus près. Et l'exigence de se tenir au fait de l'état de la recherche biblique/théologique et de ses outils, autant que possible. Le protestantisme m'a aussi appris la curiosité – à moins que ce ne soit ma touche personnelle. Cette curiosité porte à la question, au cheminement, au passage : on ne reste pas en place ! Stimulante, elle fait que je m'intéresse aujourd'hui aux brèches (au point que l'étiquette de théologien des brèches me plairait si j'avais besoin de m'en coller une) : à ce qui entrouvre la possibilité d'une autre lecture dans les bâtis conventionnels qui abritent et structurent nos références. Depuis longtemps déjà, des visages rencontrés et des lectures m'ont appris à ne pas me contenter du rabâché, ni à m'émerveiller sans recul d'une construction à la seule évocation de la plaque qui la baptise et en précise l'origine.

C'est dire que, par cohérence, j'en attends autant de celles et de ceux qui me liront ou prendraient le temps de m'écouter.

Dieu est-il donc aussi présent qu'on le prétend ? Quelques audaces de lecture ne sauraient oblitérer les attestations de confiance innombrables qui émaillent le grand Récit, comme un arbre singulier prétendrait faire oublier la forêt, mais elles donnent à penser que Dieu est bel et bien absent, parfois, et elles ne sauraient être balayées d'un revers de main condescendant.

Dès qu'on ouvre les pages par le commencement, le poème de création qui déploie les origines s'interrompt sur un jour qui, contrairement aux autres, n'est pas clos, puisqu'il n'est pas scandé comme les six autres (« Il y eut un soir, il y eut un matin, énième jour. »), mais demeure ouvert et béni. Un jour autre,



inachevé, dont le shabbat évoque un régime de présence et d'action divines différent des précédents. A suivre le fil de la suggestion textuelle, nous serions aujourd'hui encore dans ce jour du repos de Dieu, qu'explorerait le reste de la sagesse biblique au tissage de nombreuses sensibilités spirituelles. Se pourrait-il dès lors que l'expression d'un Dieu qui shabbate soit une manière biblique, subreptice, presque impensée, d'évoquer, sinon l'absence de Dieu, difficilement plausible à cet endroit du texte, tout de même, du moins une présence qui ne peut déjà plus s'inscrire alors dans les modalités d'une toute-puissance originelle, mais dans l'aveu tout juste esquissé d'un Dieu différent, à quelques versets du commencement ? Ce questionnement traverse d'ailleurs en sourdine d'autres rédactions post-exiliques où Dieu est peu présent, voire pas du tout, renvoyé aux marges du texte (Genèse 37-50 ; Esther ; Ruth ; Cantique des cantiques). Ainsi nous trouverions-nous dans le shabbat de Dieu, ce que ne vint pas contredire le Psaume 121 (« Non ! Il ne sommeille ni ne dort, le gardien d'Israël... »). On ne parle pas d'un divin sommeil, pas même d'une paresse ponctuelle ou d'une oisiveté bien tempérée, mais d'une présence sabbatique de Dieu au monde.

**« À la mesure sans mesure
De ton immensité
Tu nous manques, Seigneur.
Dans le tréfonds de notre cœur
Ta place reste marquée
Comme un grand vide,
une blessure. »**



Cette prière de frère Pierre-Yves de Taizé, récemment disparu, n'est pas sans évoquer les accents de Psaume 77 : une prière méconnue à laquelle on préfère d'ordinaire les accents du Psaume 22. Se trouvent pourtant concentrés là des mots qui relèguent Dieu aux marges de la confiance, dans un cri abyssal monté des profondeurs de l'être. La plainte est exprimée sans retenue à l'encontre de Dieu, à charge, et l'aveu du doute enfle jusqu'à la déréliction, tellement l'abîme ouvert semble engloutir le Très-Haut, jeté au plus bas, foulé par l'ampleur d'un questionnement sans concession. Éprouver l'absence de Dieu, traverser l'inquiétude spirituelle, le doute, l'échec, la colère et l'injustice, tout cela est possible, tout cela est priable, parfois nécessaire et vraisemblablement plus intéressant que de trouver des réponses et un sens convenable à tout prix lorsque survient le malheur. Au cœur du sentiment d'abandon, ce processus est soutenu par une promesse inattendue : celle que Dieu demeure présent, à peine cru, accablé de questions et réduit à une apparente insignifiance. Il a beau n'en presque rien rester, demeure un malgré tout qui ouvre à l'inespéré et restaure la confiance.

Un autre groupe de textes évoque ces traversées mouvementées où Dieu est balayé par le tourbillon de la vie et du monde : la tempête apaisée (p.ex. chez Marc) et la marche de Pierre sur les eaux (chez Matthieu). L'un et l'autre récits évoquent, directement ou indirectement (que ce soit de fait ou par effet de sieste), l'absence de Jésus à la barque chahutée de la communauté (ecclésiale) des disciples. Certes l'un comme l'autre résolvent cette absence, de sorte que tout se termine bien, quand bien même ça mouille passablement, mais aucun n'escamote l'expérience de l'abandon ni le cri qui la porte – même si la plupart du temps on avale à la lecture le laps de temps de plusieurs heures où les disciples luttent à en mourir contre les éléments déchaînés, en pleine nuit, avant que Jésus les rejoigne à la faveur d'un miracle inouï. Oui, il y a l'aveu d'absence ; oui, il y a la confession de présence. Ces récits édifiants permettent à chacun·e de se situer dans l'expérience d'un Dieu éclipsé, apparemment là mais pas vraiment à son



affaire, du moins pas tout de suite. Ne sont-il pas l'écho aussi de ce retour de Jésus qui n'en finit pas de n'avoir pas lieu, de cette promesse non tenue d'un retour qui reste à faire et auquel ne croient plus que les enthousiastes et les désespéré-es ?

Brièvement, parmi d'autre motifs bibliques que je laisse ici de côté, j'évoquerai encore le dernier repas – ou plutôt sa mise en œuvre liturgique. Car parmi les dispositifs qui composent avec l'absence, le repas eucharistique est certainement le plus manifeste. Ce n'est pas pour rien qu'il est devenu aussi délicat : c'est l'acte par excellence qui prétend garantir à la communauté rassemblée la présence de l'Absent, et il n'est pas étonnant qu'il cristallise tellement d'enjeux et de conflits de pouvoir. Qui a la parole juste et les gestes efficaces pour convoquer le divin l'emporte sur la concurrence. Je me demande jusqu'à quel point cela n'a pas des relents de Carmel (1 Rois 18), lorsqu'Elie convoque avec un succès ambigu le dieu qu'il reçoit comme Dieu, c'est-à-dire lorsqu'il assigne Dieu à son imaginaire de dieu. S'arroger ce pouvoir au bord de l'abîme permet de combler tous les gouffres : en dépit de toute absence (d'une absence radicale même), assurer la Présence est crucial.

Or si, à force de défaire nos images comme il le fait avec Elie à l'Horeb dans un récit éblouissant et décisif (1 Rois 19), Dieu n'est désormais plus assigné à résidence théologique ni ecclésiale ; s'il n'est plus cause ni explication commode de tout et de rien ; s'il n'est plus clientéliste à force d'éprouver quiconque pour son bien (soi-disant !) avant de le relever et de se l'attacher ; s'il n'est plus irascible ni boudeur d'être si mal écouté, suivi et obéi ; s'il n'est plus dégoulinant de guimauve à force d'être enrobé de sucre pour le rendre plus goûteux et attrayant ; s'il n'est plus corvéable à merci à force de prières ; et bien Dieu se retrouve dépouillé, exténué mais libre, sur les routes de l'errance, passant infatigable. Vagabond des cœurs, il mendie au gré du Souffle – non pour prendre mais pour donner. Et l'on ne sait ni d'où il vient ni où il va. Or si d'aventure, dans ce qu'il reste alors de lui, il ne plaît ni ne



convainc, c'est que les gens avides de puissance et de reconnaissance exècrent un Dieu humble, discret, sans éclat apparent, sans garantie, sans visibilité, sans grandeur.

Ce qu'il reste de Dieu constitue un travail d'épuration spirituelle et théologique éreintant, un renoncement radical aux imaginaires de puissance dont le mouvement n'est pas sans rappeler le retrait où se place Dieu au septième jour, et où il se tient peut-être depuis, comme enfoui. Au lieu de la rencontre, Dieu retrouvé parle dans un murmure, dans cet Être-là qui suffit. Qui est tout et presque plus rien. Y croire encore aujourd'hui est à ce prix. Rien moins.

Blaise Menu

Pasteur au sein de l'EPG et membre du comité de la SGPD.

**« Dans le tourment
de ton absence,
C'est toi déjà, Seigneur,
Qui nous as rencontrés.
Tu n'es jamais un étranger,
Mais l'hôte plus intérieur,
Qui se révèle en transparence. »**

(frère Pierre-Yves de Taizé)

Bilan au 31 décembre

	2022	2021
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisse	200.00	200.00
Postfinance	18'584.03	24'746.74
Banque (Bordier)	63'529.52	56'997.37
Titres (Bordier)	2'118'361.00	2'491'371.37
Actifs transitoires	6'361.93	8'100.58
<u>Total des actifs circulants</u>	2'207'036'48	2'581'416'06
Total de l'actif	2'207'036.48	2'581'416.06
PASSIF		
Subventions accordées non versées	0.00	9'816.06
Provisions sur produits non-réalisés	0.00	139'222.45
Passifs transitoires	9'231.00	7'631.00
<u>Total des capitaux étrangers à court terme</u>	9'231.00	156'669.51
Capitaux propres		
Capital	7'942.96	7'942.96
Fortune	2'631'835.77	2'631'835.77
Résultats reportés	-215'032.18	-274'039.82
Résultats de l'exercice	-226'941.07	59'007.64
<u>Total des capitaux propres</u>	2'197'805.48	2'424'746.55
Total du passif	2'207'036.48	2'581'416.06

Compte de profits et perte

	2022	2021
Produits d'exploitation		
Dons encaissés	40'445.50	26'498.90
Autres produits (rbt IA)	0.00	163.58
<u>Total des produits d'exploitation</u>	40'445.50	26'662.48
Charges d'exploitation		
Allocations et subventions versées	42'179.00	43'175.16
Frais de brochures et affiches	2'921.80	4'173.00
Honoraires	7'885.00	5'923.50
Manifestations (repas assemblée et comité)	94.25	300.00
<u>Total des charges d'exploitation</u>	53'080.05	53'571.66
Perte d'exploitation	-12'634.55	-26'909.18
Produits et charges hors exploitation		
Coupons et intérêts créanciers	6'832.37	9'693.79
Dividendes sur titres et bénéfices en capital	14'158.94	13'800.78
Évaluation de portefeuille	-209'407.09	93'497.07
Charges financières sur titres	-25'890.74	-31'074.82
<u>Total des produits et charges hors exploitation</u>	-214'306.52	85'916.82
Perte (Bénéfice) de l'exercice	-226'941.07	59'007.64

Rapport du vérificateur aux comptes



Rapport de l'auditeur indépendant sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale de l'association dénommée SOCIETE GENEVOISE EN FAVEUR DES PROTESTANTS DISSEMINES, Genève

Sur la base d'un contrat de mandat, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe et proposition de répartition du résultat au bilan) de l'association SOCIETE GENEVOISE EN FAVEUR DES PROTESTANTS DISSEMINES pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition de répartition du résultat au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 24 juillet 2023 / 4 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa


Patrick MONNEY
Expert-réviseur agréé


Claude CHAPÉL
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition de répartition du résultat au bilan

Statuts

1. Fondée en 1843 sous le nom de Société genevoise de secours aux protestants disséminés, la Société genevoise en faveur des protestants disséminés est constituée conformément aux articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.
2. La Société a pour but de contribuer au rayonnement du protestantisme par son aide apportée aux communautés les plus faibles de la diaspora, avec le souci d'encourager des contacts et échanges fraternels avec elles.
3. Dès l'origine la Société est membre à part entière de l'Association des Sociétés de secours aux protestants disséminés de Suisse, SoPS, dont le siège est à Berne.
4. Sont membres de la Société, après acceptation du Comité, les personnes physiques ou morales qui adhèrent aux présents statuts et qui sont donateurs. Le Comité n'est pas tenu de motiver un refus.
5. Les membres sont convoqués une fois par année en Assemblée générale ordinaire, par un avis individuel envoyé au moins dix jours à l'avance.
6. Les attributions de l'Assemblée sont notamment de nommer le Comité, de se prononcer sur sa gestion, d'approuver les comptes et de nommer des vérificateurs. L'Assemblée est présidée par le Président du Comité, ou à défaut par le Vice-président. Les décisions sont prises à la majorité des voix, celle du Président de l'Assemblée étant prépondérante en cas d'égalité.
7. Les membres du Comité, au nombre minimum de sept, sont nommés pour

une période de quatre ans et sont immédiatement rééligibles. Ils élisent le Bureau, Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier.

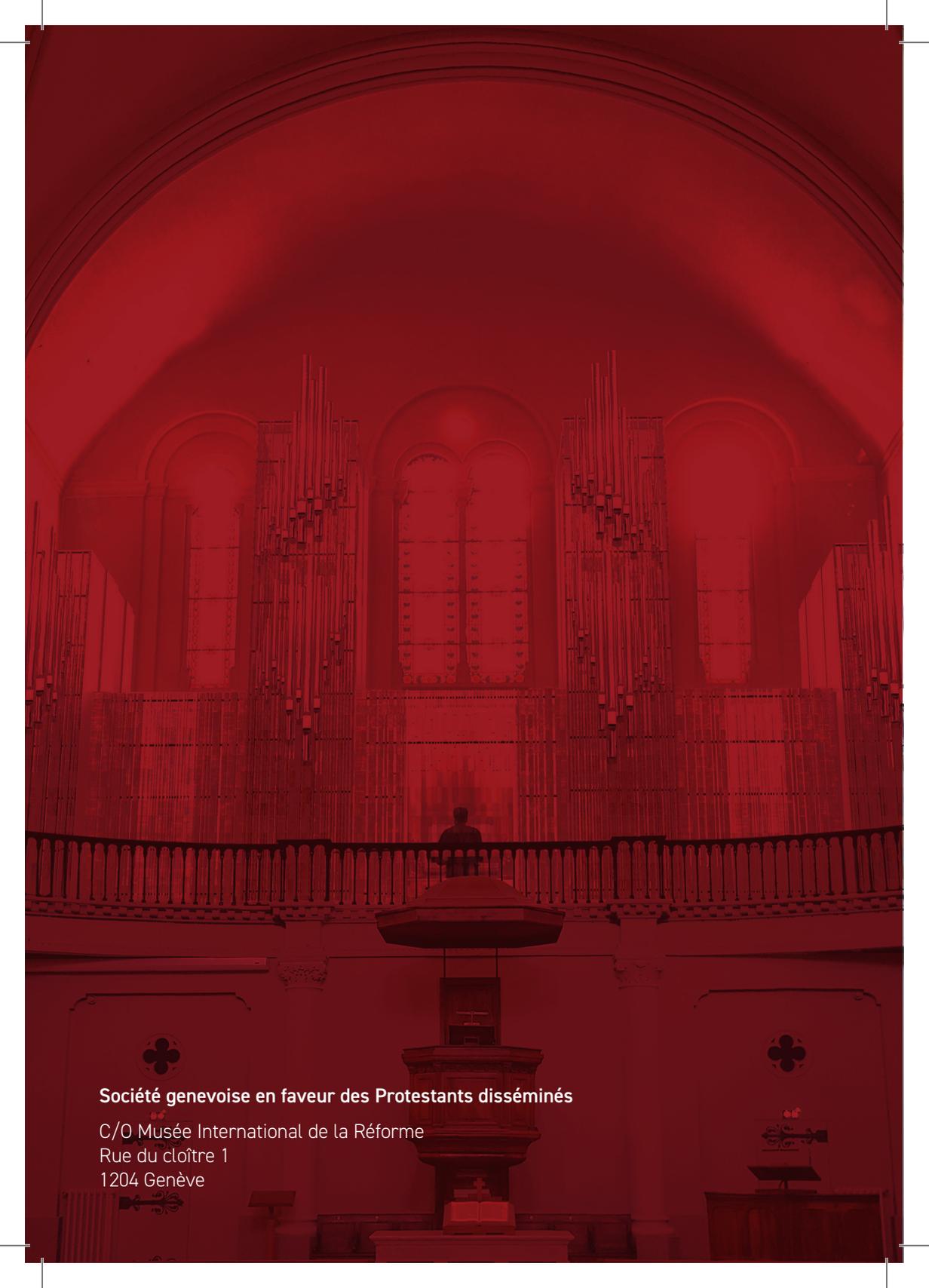
Les décisions du Comité sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix celle du Président est prépondérante.

Le comité peut nommer des commissions pour le seconder dans sa tâche.

8. Les ressources de la Société sont les cotisations de ses membres, les revenus de sa fortune, les dons et legs qui lui parviennent et le produit des ventes, collectes et manifestations diverses. Les membres n'encourent à raison des engagements de la Société, aucune responsabilité personnelle. Ils n'ont aucun droit personnel à l'avoir de la Société.
9. Les membres de la Société peuvent être convoqués en Assemblée générale extraordinaire si le cinquième d'entre eux le demande ou si le Comité le juge opportun.

Toute modification des statuts est de la compétence de cette assemblée.

En cas de dissolution de la Société, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution suisse poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de la Société et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit. Le choix de l'institution suisse se fait sur décision de l'Assemblée générale prise à la majorité des deux tiers des membres présents.



Société genevoise en faveur des Protestants disséminés

C/O Musée International de la Réforme
Rue du cloître 1
1204 Genève